

Dans nos sections

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

D A N S N O S S E C T I O N S

FRIBOURG

Une commission composée de médecins de la ville et du canton, après une enquête approfondie et après avoir entendu le rapport du D^r Jean Thurler, président de la commission, a décidé du modèle des deux poumons d'acier que la collecte de la Croix-Rouge fribourgeoise, dont le résultat atteint près de 30 000 francs, permettra de mettre à la disposition de la population. Dans sa séance du 30 mars, le comité de la section fribourgeoise de la Croix-Rouge suisse a approuvé ce choix et décidé l'achat des poumons d'acier dont Fribourg était jusqu'ici dépourvue.

GENÈVE

L'assemblée générale de la section genevoise aura lieu à la salle des Abeilles, à l'Athénée, le mercredi 30 avril à 20 h 30. M. René Dovaz, directeur de la société des émissions de Radio-Genève, parlera de ce thème actuel: «La télévision est-elle un fléau social?»

La commission de la Croix-Rouge genevoise de la Jeunesse a voté un crédit de fr. 500.— en faveur de la maison d'orphelins «Casa Materna» à Naples et pour l'achat de machines destinées aux ateliers de formation professionnelle. Elle a voté également un crédit de fr. 500.— pour l'achat de 25 couvertures destinées à la maison d'enfants de Taizé-lès-Cluny (France), maison recueillant des enfants abandonnés et dirigée presque entièrement par des Suisses.

Le deuxième cours de perfectionnement sur la tuberculose pour assistantes sociales et infirmières diplômées organisé par la Ligue genevoise contre la tuberculose a eu lieu au Palais électoral à Genève du 28 mars au 1^{er} avril. Le D^r Berthet, médecin consultant de l'O. M. S., a prêté son concours et entretenu notamment ses auditeurs de l'évolution générale de la maladie tuberculeuse, de l'orientation actuelle de la lutte contre la tuberculose, de la vaccination par le B. C. G. et du travail en équipe dans cette lutte. Les D^{rs} Press, Thélin, Chauvet, Mozer, de Genève, le D^r Arnold, de Leysin, le D^r Rochat, et le professeur Eric Martin ont participé également comme conférenciers à ce cours de perfectionnement. La section genevoise de la Croix-Rouge suisse collaborait à ce cours placé sous le patronage du Département genevois du Travail, de l'Hygiène et de l'Assistance publique.

PAYS DE VAUD

La section de Lausanne a tenu son assemblée générale le 27 mars à l'Aula de l'Université sous la présidence de M. Marc Maison. Après un intéressant rapport de son président montrant l'activité déployée en 1951 par la section lausannoise, le professeur R. Rochat fit une remarquable conférence sur ce sujet: «Le médecin face au malade». Le professeur Rochat montra le péril d'une médecine étatisée et fonctionarisée et rappela le devoir du traitant d'être le confident et le conseiller de ses patients: le médecin ne se trouve pas en face de maladies, mais de malades.

Le cours de soins aux malades donné par les D^{rs} B rgier et Weitzel a groupé 50 élèves; le Centre de transfusion, qui compte 1315 donneurs, a fourni en

1951 1403 ampoules de sang et 110 plasmas, 700 donneurs se sont mis à disposition de l'Hôpital permettant 1713 transfusions. 76 enfants vaudois ont bénéficié grâce au fonds du mimosa d'un séjour à la mer l'été dernier.

Le secours aux enfants a pu faire accueillir en 1951 326 enfants, réfugiés pour la plupart, dans le Canton. Le total des sommes reçues pour les parrainages a été l'an dernier de fr. 88 448.

La section a reçu avec reconnaissance deux legs, l'un de M^{me} Marguerite Verdan, l'autre de M^{lle} Baumann.

Elle se prépare à accueillir dignement l'assemblée générale des délégués de la Croix-Rouge suisse les 24 et 25 mai.

*

Nous apprenons avec un vif regret le décès à l'âge de 67 ans, à Cully le 30 mars de M. Silas Mœri, président de la section de Lavaux, ancien syndic. Ecrivain, journaliste à ses heures, M. Silas Mœri se dévoua pendant de nombreuses années à la Croix-Rouge suisse dont il fut dans le Lavaux un des meilleurs et plus fidèles soutiens. Nous adressons aux siens l'assurance de notre profonde sympathie.

NEUCHÂTEL

Pour succéder à M^{lle} J.-A. Neipp qui renonce à ses fonctions de secrétaire du Comité de la section après plus de 40 ans d'activité et de dévouement à la cause Croix-Rouge et Samaritaine, il fut fait appel à M^{me} Henry Du Pasquier dont on connaît déjà les précieuses compétences.

Au Centre de Transfusion du sang, M^{me} le D^r Gueissaz de Dardel, nouvelle directrice, envisage un recrutement accru des donneurs à l'occasion du prochain Comptoir de Neuchâtel, au moyen d'une propagande intensive avec films et documents.

Des Juniors du Collège de la Promenade se sont mis à l'ouvrage pour confectionner des objets de boisellerie à vendre à ce même Comptoir au profit des enfants réfugiés. D'autre part, les collaboratrices Croix-Rouge vendront les jolis mouchoirs et pochettes qu'elles sont déjà en train de nouer en bouquets multicolores.

Au cours de l'hiver écoulé, 112 enfants réfugiés d'Autriche et d'Allemagne ont pu trouver un foyer accueillant dans le canton. C'est peu si l'on songe à la multitude des enfants non encore secourus et si dignes

Ici, Radio Croix-Rouge jeunesse!

Les juniors des sections romandes de la Croix-Rouge suisse auront désormais leurs émissions régulières à la radio. Dès le mois d'avril en effet, grâce à l'obligeance de Radio-Lausanne, tous les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois, à 18 h 35, ils pourront entendre à Sottens l'émission de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Tous à l'écoute le 26 avril! Ecrivez pour dire ce que vous pensez et souhaitez de ces émissions au secrétariat romand de la Croix-Rouge de la Jeunesse, 5, rd.-pt. de Plainpalais à Genève, ou directement à Radio-Lausanne, pour l'émission de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

de compassion. C'est pourquoi une nouvelle action de propagande est en cours en vue d'augmenter le nombre des parrainages.

M^{lle} A. Roux, de Corcelles, héberge actuellement son quinzième enfant de la Croix-Rouge et M^{me} Montandon-Kocher, de Chambrelieu, a reçu chez elle plus de 30 enfants pour qui elle fut «Tante Lucie» affectionnée.

La vente du mimosa fut très bien accueillie dans les 62 communes. L'on vendit pour fr. 6500.— au chef-lieu et pour l'ensemble du canton, la recette s'élève à fr. 21 230.— C'est dire qu'à nouveau, cette année, des enfants de santé déficiente pourront bénéficier d'un bienfaisant séjour à la mer.

SIERRE

La section sierroise a enregistré avec un vif regret la démission de leurs fonctions croix-rouges de deux des plus anciens de ses membres. Le D^r Gustave Turini, qui a consacré près de 50 ans à la Croix-Rouge sierroise et fut le président de la section après sa réorganisation en 1939, se voit contraint d'abandonner la présidence du centre de transfusion sierrois dont il fut un des créateurs et des animateurs. Président d'honneur de la section, le D^r Turini lui a rendu d'inappréciables services.

La section a eu le regret d'enregistrer en même temps la démission de son comité de M^{me} Marcelle de Chastonnay, qui s'est dévouée pendant 25 ans à la cause de la Croix-Rouge à Sierre. A ces deux membres, la section dit sa profonde reconnaissance pour tous les services qu'ils lui ont rendus.

La section réorganisera en mai son service de transfusion, réorganisation rendue nécessaire par la création à ce moment d'un centre de plasma sierrois.

Au cours du 1^{er} trimestre 1952, la section a eu à s'occuper de secours individuels en faveur de 35 familles de la région.

On annonce le prochain mariage de M. Guy Zwissig, président de la Section de Sierre, avec M^{lle} Jacqueline Tschopp. Nos meilleurs vœux aux futurs époux qui recevront la bénédiction nuptiale à Sierre le 19 avril.

La tragédie des enfants grecs

Un nouveau groupe de 85 enfants grecs venant de Belgrade ont été remis à la Croix-Rouge grecque à mi-mars et pu être rendus à leurs parents.

Nous avons lu...

...Dans *Vie et bonté* (édition de mars 1952), organe de la Croix-Rouge française, une suite d'articles consacrés à l'enfant et la famille du plus vif intérêt.

...Dans *Médecine et Hygiène* (15 mars 1952), une excellente étude sur la contagion de la poliomyélite telle qu'on l'envisage actuellement, et une mise au point sur l'emploi du «rimifon», l'intéressant remède préconisé contre la tuberculose et au sujet duquel ont été publiés prématurément dans la grande presse trop d'articles «sensationnels». L'édition du 1^{er} avril de ce périodique contient une importante étude sur ce produit (hydrazide de l'acide isonicotinique, fabriqué actuellement sous les noms de Rimifon, Neoteben, Nydrazid et Nicotibina) dûe au D^r P. Rentchnick*.

* Nous publierons, dans notre prochaine édition, un article d'un collaborateur médical sur la découverte et l'emploi de ce nouveau produit.

Le C. I. C. R. et la Corée

Le Comité international a publié une mise au point répondant à un communiqué d'origine chinoise tendancieux et injurieux à son égard à propos d'une enquête éventuelle sur l'emploi allégué d'armes bactériennes dans le conflit de Corée.

Le C. I. C. R. a précisé qu'il ne se constituait jamais en commission d'enquête. Il se borne, lorsqu'il en est requis par toutes les parties intéressées, à désigner des enquêteurs pris hors de son sein.

Le C. I. C. R. a reçu des protestations des Croix-Rouges de Hongrie, de Pologne, de Roumanie et de Bulgarie contre l'emploi allégué d'armes bactériennes par les troupes des Nations Unies. De son côté, le Gouvernement des Etats-Unis lui a demandé s'il consentirait à faire une enquête sur ce sujet. Saisi de ces protestations et de cette demande, le Comité international a fait savoir aux deux parties belligérantes qu'il serait prêt à désigner et à diriger une commission composée de savants éminents, ressortissants de pays n'ayant aucune part au conflit coréen, sous réserve que l'accord de ces deux parties soit donné et que cette commission soit assurée, des deux côtés du front, du concours des autorités respectives et des spécialistes désignés par celles-ci.

Ainsi chacune des parties belligérantes aurait toute possibilité de vérifier elle-même le travail de la dite commission.

Les accusations formulées par l'Agence «Chine Nouvelle» et diffusées par Radio-Pékin notamment, sont donc absolument contredites par les faits et le C. I. C. R. les repousse catégoriquement.

QUI VEUT REPONDRE?

Nous recevons fréquemment des demandes d'aide — correspondance ou autres — de la part de malades ou de soldats à l'étranger. Il ne nous est certes pas toujours possible d'y donner suite directement. C'est pourquoi nous ouvrons ici cette nouvelle rubrique en demandant à ceux ou celles de nos lecteurs et lectrices qui souhaiteraient s'intéresser à tel ou tel cas de nous demander des renseignements plus précis. Nous nous chargerions volontiers, s'ils le désirent, de faire une petite enquête préalable lorsque cela sera possible.

CR 1. — *Un malade, en sana dans l'Isère, dont les frère et sœur sont également hospitalisés, dont le père est gravement malade, demande une marraine. Sa mère, seule valide de la famille, ne peut lui venir en aide.*

CR 2. — *Un jeune Suisse romand, d'origine valaisanne, engagé à la Légion étrangère et qui se bat au Tonkin demande qui lui enverrait des journaux ou des illustrés «du pays».*

CR 3. — *Le même correspondant expose le cas d'un de ses camarades, allemand, dont la mère est malade et seule en Allemagne, et qui souhaiterait trouver quelqu'un qui accepte de faire parvenir à celle-ci un colis de vivres.*

Prière d'adresser les réponses à la rédaction de la Revue de la Croix-Rouge suisse, 5, rd. pt. de Plainpalais, à Genève.